

Du 15 janvier au 15 mars 2021

Concours photo

« Photographie la forêt qui bouge
près de chez toi ! »



Gratuit, ouvert à tous

Exprimez votre vision de la forêt en mouvement, qu'elle soit le lieu de **loisirs** (VTT, randonnée, course à pieds...), de **production** (marquage des arbres, chantier d'exploitation...), ou de **biodiversité** (cours d'eau forestiers, traces d'espèces protégées...)

A gagner : des balades en bateau sur le Rhône, des visites guidées
« Les surprises du Patrimoine », des livres...

Remise des prix le 21 mars !



Organisé par :



Avec la participation des offices de tourisme :

Pour participer :

- 1 Votre photo représente une fonction de la forêt
- 2 Vous l'avez prise sur une commune de la Charte

Forestière de Territoire (voir la liste dans le règlement du concours)

- 3 Lisez le règlement du concours

(disponible sur le site internet de la Chartre Forestière)

- 4 Transmettez votre ou vos photo(s) en format JPEG ou TIFF à l'adresse cft.basdauphinebonnevaux@bievre-isere.com

en joignant au mail :

- ⇒ Le titre de la photo
- ⇒ Le lieu de la prise de vue (à minima la commune, si possible le lieu-dit)